

I Participants:

Présents: Jean Hervé PEURIERE, Nicole CHAUX, Thierry MEUNIER, Lydie FAYE, Jean-Louis FAFOURNOUX, Quentin OSSEDAT, Michelle VASSEUR, Guy FARGET, Viviane BRUNET, Aurélien ALLARD, Bruno PILONCHERY, Sandy GOUTORBE, Michel CHAUX

Absents excusé: Philippe ROUX

II Points abordés:

1	Clôture de l'exercice budgétaire 2022 Présentation par Michel Chaux, 1er adjoint des résultats de Fonctionnement et d'Investissement du Budget Principal, du Budget Eau et du Budget Assainissement. - Pour le Budget Principal, le résultat de clôture 2022 est de 317 598 € en Fonctionnement et de - 248 130 € en Investissement. Le résultat de Fonctionnement est affecté à la couverture du besoin de financement de la section Investissement pour 248 130 €. - Pour le Budget Eau, le résultat de clôture 2022 est de 87 006 € en Fonctionnement et de 287 667 € en Investissement. - Pour le Budget Assainissement, le résultat de clôture 2022 est de - 8 193 € en Fonctionnement et de 170 364 € en Investissement. M. le Maire s'étant retiré, les conseillers présents votent à l'unanimité la validation de ces résultats.
2	Subventions allouées aux Associations pour 2023 Le Conseil définit et valide le montant des subventions allouées à 24 associations communales ou extra communales pour 2023. (Détail à demander en Mairie). Le montant total de ces subventions est de 20 000 €
3	Validation devis pour réfection menuiseries extérieures du Domaine de La Plagnette Le Conseil valide le devis de Kevin Duroux pour un montant de 11 354 € HT sur 2 ans. Les travaux concernent la lasurage et la peinture des boiseries extérieures du restaurant, les volets de l'hôtel coté étang et les boiseries du gîte non rénové.
4	Vente d'une parcelle du lotissement communal Allée des Genêts M. le Maire informe le Conseil que les acquéreurs qui s'étaient manifestés pour acheter une parcelle du lotissement communal situé Allée des Genets ont renoncé à leur projet.
5	Approbation du prix d'acquisition de la parcelle AB93 auprès des domaines La parcelle AB 93 sise au 8 bis Place de l'Eglise est composée d'un bâtiment en mauvais état (ancien bar) et d'un terrain pour une surface totale de 151 m2. Cette parcelle est propriété du Conseil Départemental. Après négociations, le service des Domaines a fait une proposition de vente à la commune pour un montant de 12 000 €. Le Conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à réaliser cet achat.
6	Vote du montant de la participation communale pour le cycle piscine du RPI. Les sorties piscine des enfants du RPI sont financées par le Sous des Ecoles, les familles et les communes. La commune des Salles vote à l'unanimité une participation de 52 € pour chaque enfant de la commune scolarisé dans le cadre du RPI.
7	Organisation du Rallé de la Municipalité. Il est de tradition d'organiser un Rallé lors de l'élection d'une nouvelle municipalité. En raison du Covid, cette tradition n'a pu être respectée pour la municipalité élue en 2020. Le Conseil a décidé d'organiser le 18 Mars 2023 à 20h au stade des Bataillouses une manifestation conviviale à laquelle sont conviés tous les habitants de la commune.
8	Organisation de la matinée Loire Propre. L'opération "J'aime la Loire Propre" consiste à nettoyer certains espaces communaux des déchets jetés par des personnes peu soucieuses de l'environnement. La commune poursuit son engagement dans cette opération. Tous les habitants et défenseurs de notre environnement (promeneurs, chasseurs, pêcheurs...) sont conviés le 4 mars à 08h30 à la salle des fêtes pour recevoir équipements et directives. Une collation aura lieu en fin de matinée pour tous les participants.
9	Questions Diverses * La commission fleurissement a lancé la campagne 2023. Les plants sont commandés pour un montant de 1948 € HT. Cette année des plantes vivaces seront mises en place sur certains espaces. * Le 3 mars aura lieu une réunion concernant l'implantation des antennes de téléphonie mobile. La société Bouygues désignée Maître d'Œuvre pour assurer la couverture de notre territoire viendra présenter les résultats de ses premières études. * Le cabinet d'infirmeries est installé dans ses nouveaux locaux du 10 rue du 19 mars (ex cabinet médical). * Bruno Pilonchery, Guy Farget et Anthony Girard participeront le 15 mars à la session de formation du broyeur à végétaux acquis par la CCPU et mis à disposition des communes. * Le Conseil maintient à 150 €/mois le loyer de l'espace coworking à CCPU. * Les bancs du chœur de l'église ont été traités contre les insectes qui dégradaient le bois. * Un raid équestre composé de 50 chevaux (montés ou attelés) stationnera au Domaine de La Plagnette du 21 au 23 juillet.
Prochaine Réunion Adjoins: Lundi 20 Mars 2023 à 09h30- Mairie Prochaine Réunion Conseil Municipal: Vendredi 31 Mars 2023 à 20h00 - Salle du Conseil	